

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le 12/02/2026

ID : 057-215706243-20260210-DCM20263-DE

**Commune de
Sainte-Ruffine**



REPUBLIQUE
FRANÇAISE

Département
de la Moselle

Nombre de membres
du Conseil Municipal :

Elus : 15
En exercice : 13
Quorum : 7

Présents : 12
Pouvoirs : 1
Absents : 1

Convoqués le
03/02/2026

**Délibération n°2026/3 du conseil municipal
Séance du 10 février 2026 à 19h00**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 03 février 2026, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur BAUDOÛIN Daniel, Maire.

Etaient présents :

M. BAUDOÛIN Daniel, maire.
Monsieur BOTELLA Gérard et Madame HAHN Sylvie, adjoints au maire.
Mesdames COUPPEY Annick, DAMOISELET Fabienne, DOGNY Manon, LAMISSE Véronique, RIPPLINGER Valérie, Messieurs BARTHELEMY Jean-Baptiste, CARL Christophe, HOELTZEL Patrick et JOYEUX Jean-Pierre, conseillers municipaux.

Etaient absents excusés :

Monsieur SCHNEIDER Roland, conseiller municipal.

Pouvoirs : M. SCHNEIDER Roland donne pouvoir à M. BOTELLA Gérard.

Secrétaire de séance : Monsieur BOTELLA Gérard

Délibération n°2026/3 : Modification des tarifs de la cantine et du périscolaire à partir du 01/09/2026.

Le maire propose au conseil municipal de mettre à jour la tarification concernant le service de cantine et de garderie. Il précise que les délais d'inscription à la cantine sont stipulés dans le règlement intérieur en vigueur.

	LUNDI, JEUDI, VENDREDI	MARDI
GARDERIE MATIN – 7H30-8H30	4.30 €	
CANTINE – PAUSE MERIDIENNE	8.15 € - 1 ^{er} enfant	
	5.75 € - 2 ^e et 3 ^e enfant	
	Réservation hors délai : 10.00 €	
GARDERIE SOIR – 16H30-17H30	4.30 €	6.15 €
GARDERIE SOIR – 17H30-18H30	4.30 €	
Toute heure entamée est due. Passé 18h30, le retard sera facturé 7.00 € de l'heure.		

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'adopter les tarifs énoncés ci-dessus à compter du 1^{er} septembre 2026.

Adopté par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Sainte-Ruffine, le 10/02/2026

Le Maire,



Daniel BAUDOÛIN